



POSTULAT

Auteur PDCB, par Charles de Rivaz (suppl.)
Objet Mise en place d'une task force pour la rénovation du parc hôtelier, de conseillers à l'exemple des conseillers agricoles
Date 15.06.2016
Numéro 4.0214

Depuis quelques années nous avons pu constater une baisse de l'attractivité des différentes régions touristiques en Valais. Cette baisse est due à la situation économique, au cours de l'euro mais aussi au vieillissement de nos infrastructures hôtelières.

Pour qu'un hôtelier puisse restaurer son établissement il doit passer par un véritable parcours du combattant. Il doit tout d'abord trouver les fonds auprès d'une banque puis, dans la plupart des cas, faire les démarches nécessaires afin d'obtenir un crédit NPR. Pour obtenir ce crédit il aura du mandaté un architecte et aura rempli un dossier très complet auprès de l'antenne région valais.

Le problème financier réglé, il devra alors adapter son projet aux réglementations en vigueur (feux, accès pour invalide etc.) Enfin, il devra gérer les différents corps de métier.

Cette procédure pour le moins compliquée fera que beaucoup d'hôtelier renonceront à leurs projets.

Conclusion

Il est demandé au Conseil d'Etat de mettre place une task force (comme appliqué dans l'agriculture) afin de soutenir les hôteliers dans leurs projets.